Image not found or type unknown

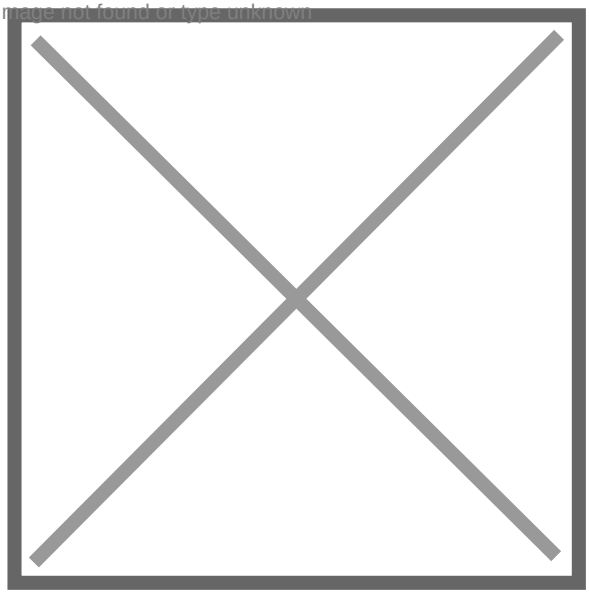

Déplacements professionnels et temps de travail

Par **EdouardM**, le **17/02/2013** à **22:54**

Bonjour à tous,

Employé dans une entreprise, je suis amené à effectuer des déplacements partout en France chez des clients de mon employeur pour de la formation, tout cela apparaît bien entendu dans mon contrat de travail.

Ces temps de déplacement sont nettement supérieurs à mon temps de trajet domicile-lieu de travail habituel. Je peux facilement passer 6 ou 7 heures aller-retour pour me rendre chez un client, tout ça dans la même journée.

Mon employeur prétend que ce n'est pas du temps de travail effectif, qu'en est-il réellement ?

Merci par avance pour vos réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés